



MAIRIE DE PRÉCIGNÉ

A Précigné, le 12 juin 2025

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(en vertu des articles L.2121-10 et L.2121-11
du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire le
Jeudi 19 juin 2025
à 20 H à la Mairie (salle du conseil municipal)
Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal de la séance du 27 mars 2025
- Marché public
 - Aménagement rue du collège : présentation du projet et demande de subventions
 - Démolition rue du collège : avenant n° 1
 - Installations photovoltaïques : choix de l'entreprise
 - Marché vidéoprotection : avenant n° 1
- Finances
 - Vote des subventions aux associations
 - Demande de subvention de l'Ecole « La Voutonne »
- Ressources Humaines
 - Création / Suppression de poste Apprentis
 - Rentrée scolaire 2025/2026 – création postes
 - Temps partiel
 - Pause méridienne
 - Modalité de télétravail
 - Repos compensateur
 - Accident ou maladie ordinaire : décompte absence
 - Autorisation d'absence
 - CPF – compte professionnel de formation
 - Règlement intérieur
- Projet du devenir du 9b rue A L Chevallier
- Lotissement des Loges : rétrocession de la voirie
- Pays Vallée de la Sarthe : adhésion au service de Conseil en Energie Partagé
- Délibérations diverses
- Questions et informations diverses
 - Communauté de Communes du Pays Sabolien : bilan 2024 de la collecte du verre
 - Dispositif argent de poche : bilan vacances printemps



Le Maire
Jean-François ZALESNY

En cas de besoin : Pouvoir joint